

ANIMATEUR D'ÉQUITATION

Diplôme de niveau 3 - RNCP37414

FEDERATION FRANCAISE D'ÉQUITATION – Date d'échéance 27 Mars 2026

L'Animateur d'équitation anime et encadre les activités équestres en toute sécurité, assure le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école et participe au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.

Conformément au cadre réglementaire de l'encadrement des activités équestres et aux conditions d'exercice accordées à cette certification, l'Animateur d'équitation exerce ses activités pédagogiques sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Durée : 1 an

Rythme annuel : 490 de heures par alternance

Statut : apprentissage

Délai d'entrée en formation : jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

LE + DE LA MFR

- Formation professionnelle en **petit groupe** (10 maximum)
- Une pédagogie de projet avec des situations réelles.
- Exercices pratiques sur le plateau technique
- **Visites** extérieures
- Un voyage d'étude thématique
- **Accompagnement** personnalisé et préparation de qualité aux examens
- Contact régulier avec les maîtres d'apprentissage

LES TARIFS en annexe

Demi-Pension

Possibilité d'internat

LES CHIFFRES CLES

Nouvelle formation

PRE-REQUIS/INSCRIPTION

- Galop 5
- Avoir 16 ans
- PSC1
- Certificat médical
- Licence fédérale active
- Après un CAPA Palefrenier Soigneur ou un autre diplôme de niveau 3 ou +
- Sélection et Entretien de motivation
- Dossier d'inscription complet
- Règlement FFE en lien

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité



LES OBJECTIFS

- Accueil, animation, promotion
- Organisation et gestion de la structure équestre
- Soins, entretien et maintenance du matériel et des installations
- Encadrement des activités équestres
- Emploi de la cavalerie
- Soins des équidés

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCE

- BC01 - Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.
- BC02 - Animer et encadrer les activités équestres en sécurité.
- BC03 - Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

MODALITES D'EXAMENS

- Production et soutenance d'un rapport de stage,
- Mise en situation professionnelle "Conduite de séance en sécurité",
- Cas pratique "Entretien et gestion de la cavalerie et convoyage d'équidés"
- Mise en situation professionnelle "Démonstrations techniques"

LES DEBOUCHES

- Poursuites d'études : Moniteur d'équitation (BPJEPS/ DEJEPS),...
- Insertion professionnelle : - Animateur d'équitation, Animateur soigneur, Soigneur, Cavalier soigneur...

M
A
J

1
5
/
0
/
1
/
2
6



Modalité et délai d'accès en formation

Le processus d'inscription commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée scolaire.

Un entretien individuel ou collectif avec le référent pédagogique lors des journées portes ouvertes peut faire avancer le projet d'inscription.

Pour s'inscrire il faut prendre contact avec le secrétariat

- 1- Communiquer les informations demandées, pour compléter la fiche contact.
- 2- Demander un dossier d'inscription.
- 3- Prendre rendez-vous avec la direction.
- 4- A ce rendez-vous
 - Apporter le dossier d'inscription complété
 - Participer à l'entretien individuel de recrutement pour étude du projet et de la candidature

Vous devrez vous munir d'un CV et d'une Lettre de motivation

En cas d'aménagements scolaires se munir de documents à jour (P.A.I. /P.A.P./ P.P.S.)

Apprentissage : l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé une entreprise qui l'emploie en contrat d'apprentissage et détient une promesse d'embauche ou un contrat signé.

Une réponse immédiate est transmise aux candidats lorsque l'ensemble des conditions sont réunis.

Inscription en cours d'année :

- Nous contacter

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

STATUT APPRENTISSAGE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
CAP AEPE	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
CAPa	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
2nde	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
1ère	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
Tle	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
CS CP	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
CS TVAAMR	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €

STATUT SCOLAIRE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
4°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
3°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
CAPa	1 692 €	169,20 €	1 104 €	110,40 €
2nde	2 256 €	225,60 €	1 472 €	147,20 €
1ère	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €
Tle	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €

La cotisation d'adhésion à l'association est fixée à 15€.

Document mis à jour le 15/01/2026